

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00376
Numéro SIREN : 829 921 402
Nom ou dénomination : 3C Services

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2024 sous le numéro de dépôt 839

3C SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 20 RUE GASTON HULIN, 86000 POITIERS
829 921 402 RCS POITIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 JANVIER 2024

L'an 2024,
Le 29 janvier,
A 9 heures,

La société 3C DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 441 000 euros, ayant son siège social 11 rue du Noyer Sablon, 79100 ST MARTIN DE MACON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 948 227 152 RCS NIORT, représentée par son Président, Monsieur Christophe COLLOT,

Associée unique de la société 3C SERVICES,

En présence de Monsieur Christophe COLLOT, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Autorisation préalable à la signature d'une convention de prestations de services avec l'Associé unique ;
- Autorisation préalable à la signature d'une convention de gestion de trésorerie avec l'Associée Unique ;
- Pouvoirs à donner.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Christophe COLLOT de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société 3 C Développement, Société par Actions Simplifiée au capital de 441.000 euros, dont le siège social est situé 11 rue du Noyer Sablon 79100 ST MARTIN DE MACON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 948 227 152 RCS Niort, représentée par Christophe COLLOT, Président.

Christophe COLLOT, au nom de 3C Développement qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve expressément la conclusion d'une convention de prestations de services entre la Société et l'Associée unique.

L'Associé unique précise que cette convention entre dans le champ d'application de l'article L227-10 du Code de commerce et sera mentionnée sur le procès-verbal des délibérations de l'Associé unique.

TROISIEME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve expressément la conclusion d'une convention de gestion de trésorerie entre l'Associée unique et la Société.

L'Associé unique précise que cette convention entre dans le champ d'application de l'article L227-10 du Code de commerce et sera mentionnée sur le procès-verbal des délibérations de l'Associé unique.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société 3C DEVELOPPEMENT
Monsieur Christophe COLLOT

DocuSigned by:

1E638ECD7F53429...